



### **Qu'est-ce qu'une APE ? :**

L'APE de Walincourt Selvigny a été créée le 19 Janvier 1985. Elle est avant tout une association à but non lucratif relevant de la loi de 1901. Son bureau est obligatoirement composé de trois membres, au minimum : un(e) président(e), un(e) trésorier(e) et un(e) secrétaire.

L'élection du bureau a lieu chaque année, en début d'année scolaire.

Tout parent ou responsable légal d'un élève peut présenter sa candidature au bureau de l'APE. Il est également possible de faire partie du bureau de l'APE sans pour autant occuper un « poste ».

### **Les actions de l'APE :**

L'APE organise différentes activités.

En Novembre se déroule le loto.

En Décembre, une animation et des photos avec le père Noël et participation au marché de Noël de l'A.F.R avec vente de pizzas, tartes et gaufres.

En juin se tient la kermesse, avec ses stands et la restauration

Ces activités sont ponctuées tout au long de l'année par d'autres manifestations décidées en réunion.

### **Pourquoi ces actions ? :**

Pour l'APE, le but de toutes ces actions est de collecter des fonds. L'argent ainsi récolté est utilisé durant l'année scolaire suivante pour financer des activités ou projets pédagogiques pour les élèves : sorties, cinémas, participation à l'achat de matériel pour les écoles, et remise lors de la kermesse des feutres et crayons de couleur pour les enfants qui entrent en CP et calculatrices scientifiques pour les enfants qui partent au collège.

Le travail de l'APE est donc essentiel car il permet aux enseignants d'élargir le champ des activités pratiquées par vos enfants sur le temps scolaire.

### **Comment travaille l'APE :**

L'APE se réunit plusieurs fois par an pour préparer les différentes actions de l'année scolaire, principalement en salle des cérémonies de la mairie.

Tous les parents sont les bienvenus à ces réunions.

L'APE dispose également de moyens de communication pour faire connaître ses actions et éventuellement ses besoins :

- tableau d'affichage (côtés primaire et maternelle)
- tableaux d'affichages en divers points de la commune
- vitrines des commerçants
- diffusion des « mots » par les enseignants, dans les cahiers des élèves
- distribution de flyers dans les boîtes aux lettres